“Clin d’œil 2025 – Des vacances pour tous, près de chez soi”

Une initiative ACOD via son programme Réseau Outre-mer pour les famillesdes Outre mer



A.C.O.D

Agence de Coopération, d’Organisation et de Développement durable et solidaire des territoires

Association loi 1901

VACANCES 2025



CONSTAT : L'ACCÈS AUX VACANCES FAMILIALES EN OUTRE-MER

En Outre-mer, l'accès aux vacances familiales reste très inégal. Plus de **57 % des foyers** y perçoivent les **allocations familiales**, et près de **54 % des enfants mineurs** vivent dans des **familles monoparentales**. Les Caisses d'Allocations Familiales (CAF) déploient des programmes d'accompagnement tout au long de l'année pour soutenir ces familles, en collaboration avec des opérateurs de terrain.

Cependant, un **phénomène de non-recours aux droits** freine l'accès à ces aides, en particulier celles liées aux vacances. Ce non-recours n'est pas un refus de partir, mais un **empêchement réel**, causé par des **obstacles financiers, culturels, structurels et informationnels**.

Les conséquences sont nombreuses. Pour les enfants, l'absence de départ en vacances entraîne de **graves répercussions sur leur développement personnel et social** : ennui, isolement, manque de stimulation intellectuelle, et parfois comportements à risque. Le fait d'être privé d'expériences nouvelles nuit à leur ouverture au monde et à leur motivation scolaire.

Pour les parents, l'incapacité de partir en vacances avec leurs enfants génère **frustration, fatigue mentale et isolement émotionnel**. Cela peut affaiblir leur rôle éducatif et nuire à la qualité de la relation parent-enfant. À long terme, le **bien-être familial**, la **confiance en soi** et la **cohésion sociale** en pâtissent.

En outre, le non-départ creuse les **inégalités sociales**. Les familles qui ne peuvent accéder aux vacances sont également privées d'activités éducatives et culturelles comme les musées, la nature ou le sport. Cela nuit à l'estime de soi des enfants et limite leur capacité à se projeter dans un avenir positif.

Les familles concernées sont généralement en situation de **précarité persistante**, et même avec les aides, le **coût global des vacances (transport, hébergement, alimentation…) reste un frein majeur**. Il devient donc essentiel de mettre en place une **véritable dynamique territoriale** autour des vacances familiales pour lever ces obstacles et garantir l'accès aux vacances pour tous.

OBJECTIF GENERAL, ENJEUX ET INDICATEURS

Objectif général

Encourager et accompagner les parents, notamment ceux en situation de vulnérabilité, à partir en vacances avec leurs enfants afin de renforcer les liens familiaux, favoriser le bien-être et lutter contre l'isolement.

Enjeux

Un projet vacances en Outre-mer permet de réduire les inégalités d'accès aux loisirs en donnant la possibilité à des familles modestes de vivre un vrai temps de repos, de découverte et de répit. Il contribue au bien-être et au développement des enfants, en leur offrant des expériences nouvelles, tout en renforçant les liens affectifs avec leurs parents, indispensables à leur équilibre. Ces temps partagés permettent aux familles de rompre avec l'isolement, la fatigue mentale et la pression du quotidien, tout en valorisant le rôle éducatif des parents. Enfin, ce type de projet soutient l'accès aux droits, dynamise les territoires et crée du lien social à l'échelle locale.

Indicateurs du projet

L'évaluation du projet s'appuiera sur le nombre de familles bénéficiaires, avec une attention particulière portée aux publics en situation de précarité et de monoparentalité. Le taux de départ effectif en vacances constituera un indicateur clé pour mesurer l'accès réel aux dispositifs d'accompagnement. La satisfaction des bénéficiaires sera systématiquement recueillie afin d'évaluer la qualité de l'intervention et l'adéquation des services proposés. L'impact sur les enfants sera apprécié notamment à travers l'évolution de leur estime de soi, leur sociabilité et leur engagement dans des activités éducatives et culturelles. Pour les parents, seront analysés les effets du projet sur leur bien-être, la réduction du stress et le renforcement du lien familial. Le projet intégrera également un suivi du non-recours aux droits, en mesurant le nombre de familles informées et accompagnées dans leurs démarches administratives. Enfin, la mobilisation et la coordination des partenaires territoriaux ainsi que la pérennisation du dispositif constitueront des critères essentiels pour garantir l'efficacité et la durabilité de l'action.

Obj.1- Informer et sensibiliser les familles allocataires, notamment les mères isolées, sur les bienfaits des vacances en famille pour le bien-être physique, mental et social.

Obj.2- Proposer 5 séjours vacances collectifs chez des hébergeurs solidaires à 300 familles ayant un quotient familial entre 0€ et 900€ avec un accompagnement socio-éducatif dans la préparation pratique des vacances (organisation, choix des destinations, gestion du budget) et l'organisation de leurs départs.

Obj.3- Soutenir le départ en vacances en autonomie de 50 familles qui ont déjà eu une première expérience de vacances en collectif pour encourager leur prise d'initiative et coconstruire des parcours vacances durables.

Obj.4- Créer un réseau solidaire entre familles pour favoriser l'entraide, le partage d'expériences et la lutte contre l'isolement par la valorisation des expériences réussies de ces dernières qui sont parties en vacances par des témoignages et des événements participatifs.

Indicateurs

Les indicateurs porteront sur le nombre et la typologie des familles allocataires sensibilisées, avec un focus sur les mères isolées, afin de mesurer l'efficacité des actions d'information. Le suivi du nombre de séjours collectifs réalisés et du taux de participation des familles cibles permettra d'évaluer l'atteinte des objectifs quantitatifs et qualitatifs. La qualité de l'accompagnement socio-éducatif sera analysée par le taux de satisfaction et la pertinence des dispositifs d'aide à la préparation des vacances. Le soutien aux départs autonomes sera mesuré à travers le nombre de familles accompagnées, le taux de départ effectif, et l'évolution de leur capacité d'autonomie. La structuration et l'animation du réseau solidaire seront évaluées par le taux d'engagement des familles, la fréquence des actions collectives et la qualité des échanges. L'impact social sera appréhendé via les indicateurs d'entraide, de partage d'expériences et de réduction de l'isolement. Enfin, la pérennité et la montée en compétence des familles seront mesurées à travers la co-construction d'initiatives et la fidélisation au dispositif.

- **Ateliers d'information et de sensibilisation sur les réseaux sociaux et dans les associations de proximité**
    - Présentation des jeux sur les bienfaits des vacances en famille (sur la santé mentale, le lien familial, la socialisation des enfants).
    - Information sur les aides existantes dans les mairies (chèques-vacances, fonds de dotation, aides locales).
- **Accompagnement personnalisé**
    - Aide à la constitution des dossiers de demande d'aides.
    - Conseils pratiques pour organiser un séjour adapté au budget et aux besoins des familles.
    - Aide administrative pour la sécurisation du domicile durant le séjour.
    - Ateliers en économie des vacances : plan alimentaire, programme d'activités, assurance, …
- **Diffusion des offres de séjours collectifs ou autonomes** avec les familles de l'idée du projet à la réalisation du bilan retour : objectif vacances, choix hébergeur, période, gestion du quotidien, organisation des temps collectifs, choix des loisirs, …
- **Rencontres et échanges entre familles**
    - Cafés-rencontres pour partager expériences et conseils sur le thème des vacances, des loisirs, de la culture, de l'activité sportive.
    - Création de mini-réseaux d'entraide pour partir ensemble, trucs et astuces pour diminuer le poste alimentaire, bourse aux vêtements d'été, prêt de matériels.
- **Valorisation des départs en vacances**
    - Recueil de témoignages (vidéos, photos, écrits) à partager dans des événements locaux ou sur les réseaux sociaux.
    - Remise de diplômes ou petits cadeaux pour les familles participantes.
- **Mise en place d'un suivi post-vacances** pour mesurer l'impact sur le bien-être familial et recueillir des retours d'expérience.



PARCOURS STRUCTURÉ DU PROJET VACANCES :

UNE DYNAMIQUE ACCOMPAGNÉE DE BOUT EN BOUT

Le **projet vacances** repose sur un parcours balisé et progressif, conçu pour accompagner les familles pas à pas, de la première intention jusqu'à la concrétisation de leur séjour. Il s'appuie sur un accompagnement collectif et individualisé à travers des étapes clés.

Inscription sur la plateforme Réseau Outre-mer Vacances: La première étape consiste pour les familles à s'inscrire sur la plateforme numérique dédiée, portée par le Réseau Outre-mer. Cet outil centralise les offres d'hébergement solidaire, les prestations de loisirs, les aides disponibles, et permet aux familles de formuler leur demande de séjour.

Réunion d'information collective: Les familles sont ensuite conviées à une réunion d'information organisée localement. Cette rencontre a pour objectif de présenter les objectifs du projet, les modalités de participation, les aides disponibles et les différentes étapes du parcours. C'est également un temps pour créer une première dynamique collective et répondre aux interrogations.

Ateliers de préparation du projet vacances: Les familles participent à des ateliers socio-éducatifs qui visent à construire un projet de vacances cohérent et adapté à leurs besoins. Ces ateliers abordent : le choix de la destination et de l'hébergement,, la gestion du budget, la constitution du dossier administratif, et les aspects logistiques liés à la vie en séjour.

Mise en œuvre des séjours vacances : un dispositif pensé pour et avec les familles

Le projet vacances repose sur une approche intégrée et structurée, pensée pour lever les freins concrets à l'accès aux vacances des familles ultramarines en situation de précarité. Chaque séjour proposé est construit autour d'un **socle minimum qualitatif**, garantissant une expérience de rupture, de détente et de découverte.

Les séjours comprennent **au minimum 4 nuitées consécutives** dans un hébergement labellisé ou référencé pour sa qualité d'accueil et sa capacité à recevoir des familles. Durant ce séjour, une **activité de loisirs** (culturelle, sportive ou de nature) est systématiquement incluse afin de favoriser la découverte et la création de souvenirs communs entre parents et enfants. Une **animation encadrée** est également prévue, sous forme d'ateliers, de jeux collectifs ou de veillées, pour renforcer la dynamique relationnelle et le lien social.

Pour sécuriser l'autonomie alimentaire et alléger les charges financières, un **pack alimentaire** est fourni à chaque famille. Il comprend des produits secs adaptés pour les **petits-déjeuners, déjeuners et goûters**, sur l'ensemble de la durée du séjour. Cette mesure contribue à garantir un séjour digne, équilibré et sans surcharge budgétaire pour les ménages.

La coordination de l'offre s'appuie sur une **plateforme numérique dédiée**, qui fait le lien entre les familles bénéficiaires, les **hébergeurs solidaires**, les **prestataires de loisirs**, et les **équipes projet**. Cet outil facilite la fluidité des inscriptions, la gestion logistique, et la mise à disposition des offres territorialisées.

Enfin, afin de prendre en compte la réalité des freins à la mobilité, le projet intègre une **démarche d'entraide de proximité** : les familles sont invitées, avec l'aide des équipes locales, à identifier dans leur environnement proche (voisin, référent, parent, ami) une personne volontaire et de confiance pouvant **les véhiculer jusqu'au lieu d'hébergement**. Ce soutien humain, souvent déterminant, est un levier essentiel d'activation et d'engagement des familles vers le départ.

L'ensemble de ce dispositif, souple et modulaire, est conçu pour **respecter les réalités des territoires ultramarins**, tout en garantissant aux familles des conditions de départ dignes, sécurisées et enrichissantes.

LES PROFESSIONNELS DU TOURISME DANS LE PROJET

Objectif : Faire des hébergeurs des acteurs engagés d'un tourisme social et structurant en Outre-mer

Dans le cadre du projet vacances solidaires, nous faisons le pari d'un **tourisme inclusif** qui positionne les **professionnels de l'hébergement touristique** comme des partenaires stratégiques du lien social et du droit aux vacances pour tous.

Un **dispositif structurant et innovant** est déployé sur l'ensemble des territoires d'Outre-mer pour construire une **offre d'hébergement adaptée aux familles en situation de précarité**, tout en répondant aux standards de qualité reconnus par **Atout France**.

Sur la base d'un **cahier des charges exigeant**, intégrant les critères de confort, d'accessibilité, de sécurité et de capacité d'accueil familial, nous lançons régulièrement des **appels à candidatures** auprès d'hôtels, campings, meublés, gîtes et auberges locales.

Chaque hébergeur retenu intègre un **réseau solidaire** à visibilité nationale, bénéficie d'un **accompagnement technique personnalisé** (aménagement des espaces collectifs, création de coins enfants, adaptation des chambres familiales), et peut obtenir le **label "Vacances Solidaires – Réseau Outre-mer"**, gage d'engagement social, de professionnalisme et de visibilité auprès des institutions et des clientèles engagées.

Pour aller plus loin, nous proposons aux hébergeurs :

- Une **formation spécialisée** à l'accueil des publics fragiles et à la médiation bienveillante ;
- Une **visibilité active sur notre plateforme numérique** où les familles choisissent leur séjour ;
- Une **évaluation régulière par des commissions locales de terrain**, garantissant une amélioration continue de l'offre.

Notre ambition est claire : **structurer une filière touristique solidaire en Outre-mer**, qui renforce l'économie locale, lutte contre la vacance des hébergements hors saison, tout en participant activement à la **réduction des inégalités d'accès aux vacances**.

PROFESSIONNELS DES LOISIRS EDUCATIFS : VERS UNE NOUVELLE OFFRE DE LOISIRS ÉDUCATIFS EN OUTRE-MER :

Objectif : penser l'expérience familiale comme vecteur de lien au territoire

L'un des constats majeurs du projet repose sur l'absence, en dehors des musées classiques, **d'espaces de loisirs éducatifs accessibles, stimulants et enracinés dans les réalités locales** des territoires ultramarins. Cette carence limite fortement les possibilités d'expériences culturelles et de découverte pour les familles, en particulier les plus modestes.

Face à ce manque, nous portons une vision ambitieuse et innovante : **créer, réhabiliter ou transformer des lieux à fort potentiel en centres de loisirs éducatifs de proximité**, co-construits avec les acteurs locaux (associations, agriculteurs, collectivités, bailleurs sociaux, entreprises de l'économie sociale et solidaire).

Ces lieux seront implantés dans :

- des **exploitations agricoles partenaires** (pédagogie autour de l'agriculture durable, agroforesterie, circuits courts) ;
- des **maisons ou bâtiments vacants appartenant à des bailleurs sociaux** (convertis en tiers-lieux éducatifs ou ateliers) ;
- des **espaces naturels en friche ou peu valorisés**, transformés en parcours de découverte, observatoires ou sites d'exploration paysagère.

Nous souhaitons y développer une programmation riche, adaptée aux familles, animée par des **professionnels de l'éducation populaire, de l'environnement et de la médiation culturelle**, autour de thématiques structurantes :

- **Citoyenneté et civisme** (valeurs républicaines, vivre-ensemble, expression des enfants)
- **Agriculture, agroécologie et forêts nourricières**
- **Observation de la nature, des écosystèmes et du littoral**
- **Exploration des paysages à fort impact visuel** (points de vue, zones côtières, volcans, mangroves…)

UN GUIDE DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES NON MARCHANDES : UN OUTIL PÉDAGOGIQUE ET SENSORIEL POUR EXPLORER LES TERRITOIRES

Dans une volonté de rendre les vacances plus accessibles, enrichissantes et ancrées dans leur environnement, le projet prévoit la création d'un **guide des activités éducatives non marchandes**, destiné aux familles ultramarines. Ce guide valorisera des expériences gratuites ou à très faible coût, permettant aux familles de découvrir leur territoire autrement, à travers des **balades paysagères, des ateliers nature, des jeux d'observation, et des défis citoyens à faire en famille**. L'objectif est de lutter contre l'exclusion culturelle et géographique, en proposant des activités simples mais riches de sens, autour des thématiques de la nature, de la citoyenneté, de l'agriculture durable ou encore du littoral.

Le guide, intitulé *« Mon carnet de vacances nature & découverte »*, sera conçu comme un **livret au format A5**, illustré, ludique et pédagogique. Il contiendra des **fiches "missions" à réaliser sur le terrain**, des **cartes simplifiées** de chaque territoire avec des repères de sites remarquables, des **capsules de savoirs** sur la faune, la flore et la culture locale, ainsi que des **défis créatifs ou coopératifs à partager en famille**. Des pictogrammes accessibles aideront à repérer le type d'activité, son niveau de difficulté et les éventuels besoins matériels.

Distribué à **5 000 exemplaires imprimés**, le guide sera également disponible en version numérique via la plateforme du Réseau Outre-mer. Son contenu sera enrichi par des **QR codes** permettant d'accéder à des vidéos courtes, des témoignages ou des paysages sonores pour une immersion sensorielle. Le design sera pensé de manière chaleureuse, colorée, et inclusive, mettant en scène des familles dans la diversité des paysages ultramarins (forêts, plages, rivières, montagnes, jardins partagés…).

Ce guide se veut être **un outil d'exploration éducative**, un support d'autonomie culturelle, et un **levier d'appropriation des territoires**. Il permettra également aux structures locales de loisirs, aux médiateurs culturels et aux partenaires sociaux d'intégrer facilement des animations "clé en main" dans leurs propres actions. Véritable passerelle entre vacances, éducation populaire et écocitoyenneté, il incarne la vocation du projet : **rendre les vacances non seulement possibles, mais nourrissantes, formatrices et durables**.

L'évaluation du projet s'appuiera sur une démarche méthodologique mixte, combinant des outils quantitatifs et qualitatifs rigoureux, spécifiquement adaptés aux profils des familles accompagnées. Des **questionnaires de satisfaction standardisés** seront systématiquement distribués à l'issue des ateliers, séjours collectifs et accompagnements autonomes afin de recueillir les perceptions, attentes et suggestions des bénéficiaires. Parallèlement, des **fiches de suivi individuel** permettront de documenter le parcours de chaque famille, depuis le premier contact jusqu'au retour de vacances, en intégrant les aspects socio-éducatifs, logistiques et émotionnels.

Afin d'approfondir la compréhension des impacts, des **entretiens semi-directifs post-séjour** seront conduits auprès d'un échantillon représentatif des familles, avec un focus sur l'évolution de leur bien-être, de leur estime de soi, de leur cohésion familiale et de leur autonomie dans la gestion des vacances. Ces entretiens permettront également d'identifier les freins persistants et les leviers à renforcer pour améliorer les dispositifs.

Lors des temps collectifs, des **grilles d'observation structurées** seront utilisées par les intervenants pour analyser la dynamique de groupe, la participation des familles et les effets sociaux tels que la solidarité et l'entraide. Le recueil de **témoignages variés (écrits, vidéos, photos)** viendra enrichir l'évaluation en donnant une voix directe aux bénéficiaires, valorisant leurs expériences et permettant une restitution qualitative plus vivante.

L'ensemble des données sera régulièrement analysé à travers des **rapports intermédiaires** et un **rapport d'évaluation annuel global**, qui synthétiseront les résultats, les bonnes pratiques et les recommandations. Ces documents seront partagés avec les partenaires institutionnels, associatifs et financeurs, afin d'assurer une transparence totale, favoriser l'amélioration continue du projet et soutenir sa pérennisation.

En complément, des indicateurs de performance clés (KPIs) seront définis et suivis tout au long de la mise en œuvre, notamment sur les taux de participation, le taux de départ effectif, la satisfaction, l'impact social et la mobilisation partenariale. Une démarche d'**évaluation participative** impliquant certains bénéficiaires dans la co-construction des outils ~~et l'analyse des résultats sera également encouragée pour renforcer l'appropriation et la légitimité du projet.~~



PUBLIC CONCERNE

3000 Familles, en priorité les mères isolées, les familles en situation de précarité et spécifiquement les familles éloignées des vacances.

Il sera privilégié le 1er départ en vacances pour 1500 familles et pour les 2ième départ en vacances pour 1000 familles et 3ième départ 500 familles.

La répartition se fera comme suit par territoire:

- Guadeloupe : 500
- Guyane : 500
- Martinique : 800
- La Réunion : 1000
- Saint Martin : 200

Le nombre d'ayant droit est estimé à 5400 ce qui donne un effectif de partants pour 2025 de 8400 personnes.

Le projet vise à toucher **3 000 familles ultramarines**, en priorisant particulièrement les **mères isolées**, les **familles en situation de précarité**, ainsi que celles **éloignées de l'accès aux vacances**.

L'objectif est de favoriser le **premier départ en vacances pour 2000 familles**, leur offrant ainsi une première expérience de repos et de découverte.

Le projet accompagne également **700 familles pour un second départ**, afin de consolider leur autonomie et encourager la pérennisation de leurs pratiques vacances. Ces cibles sont sélectionnées en fonction de critères sociaux précis pour maximiser l'impact social et réduire les inégalités d'accès aux loisirs.

Par ailleurs, le dispositif intègre un soutien spécifique pour les familles effectuant un **troisième départ en mobilité**, afin de promouvoir la diversification des expériences et la capacité d'organisation dans des contextes plus autonomes et variés. Ce volet mobilité vise à encourager l'initiative individuelle et la coconstruction de parcours vacances durables.

Le dispositif intègre un accompagnement socio-éducatif adapté pour faciliter l'organisation des séjours et lever les freins au départ. Par ailleurs, un travail de sensibilisation sera conduit pour informer ces publics des bienfaits des vacances sur le bien-être familial. Enfin, le projet s'appuie sur une dynamique territoriale et partenariale pour assurer un suivi efficace et une insertion durable des familles dans le dispositif. L'objectif global est de réduire les inégalités d'accès aux vacances tout en renforçant le lien social et familial sur le long terme. Dans le cadre du projet, une action commune innovante sera mise en œuvre pour rassembler les familles ultramarines bénéficiaires, malgré la dispersion géographique de leurs territoires. Cette initiative privilégiera des modalités hybrides, combinant des temps d'échanges à distance via des plateformes numériques adaptées et des rencontres locales organisées par les partenaires territoriaux. L'objectif est de favoriser le partage d'expériences, la solidarité et la création d'un réseau d'entraide entre familles, tout en respectant les contraintes liées à l'éloignement. Des ateliers thématiques en visioconférence, des groupes de discussion en ligne et des événements ponctuels dans chaque territoire permettront de renforcer les liens sociaux et de valoriser les réussites des familles.

Cette démarche collective contribuera à lutter contre l'isolement, à promouvoir la cohésion sociale et à encourager une dynamique d'accompagnement durable adaptée aux réalités ultramarines.



MOYENS DU PROJET

MOYENS MATERIELS, EQUIPEMENTS, PETITES FOURNITURES

Pour garantir la mise en œuvre opérationnelle du projet vacances solidaires, des moyens matériels et logistiques adaptés seront mobilisés à la fois au niveau **central** et **territorial**.

- **Plateforme numérique Réseau Outre-mer Vacances** : outil de gestion centralisée des inscriptions, du suivi des familles, du référencement des hébergeurs et prestataires partenaires, et de diffusion des outils pédagogiques (guide, documents, tutoriels).
- **Locaux de coordination territoriale** : mise à disposition de salles pour les réunions d'information, les ateliers de préparation des départs, les permanences sociales, et les sessions de formation.
- **Kits logistiques familles** : chaque famille bénéficiera d'un **pack vacances** comprenant des produits alimentaires secs (petit-déjeuner, déjeuner, goûter), un carnet de bord, des fiches d'activités, et une trousse de voyage de base (hygiène, conseils santé, check-list).
- **Matériel d'animation éducative** : jeux coopératifs, supports pédagogiques pour les ateliers (tablettes, paperboards, jeux sensoriels, modules nature…), nécessaires à l'accompagnement des enfants et des parents sur les temps collectifs.
- **Équipements pour les ateliers** : fournitures pour les séances de préparation (imprimés, matériel de papeterie, matériel créatif, supports visuels), ainsi que du mobilier mobile si les ateliers se tiennent en extérieur.
- **Matériel de documentation et communication** : impressions du guide des activités éducatives (5 000 exemplaires), signalétiques territoriales, affiches, flyers d'information, carnets d'accompagnement personnalisés.
- **Matériel audiovisuel** : pour documenter les séjours, recueillir des témoignages (caméra, micro, tablette), et valoriser les réussites auprès des partenaires et financeurs.

Ce socle matériel constitue une **base opérationnelle stable** pour garantir la qualité de l'accompagnement, la sécurité des bénéficiaires et la visibilité du projet sur les territoires. Il permet également de professionnaliser l'intervention sociale tout en développant des outils durables et réutilisables au service de la dynamique territoriale.

MOYENS COMMUNICATION ET MARKETING DIGITAL : INFORMER, MOBILISER, VALORISER

La communication constitue un levier central du projet, tant pour **mobiliser les familles bénéficiaires** que pour **valoriser les partenaires, les territoires et les retombées sociales**. Elle repose sur un plan de communication multicanal, adapté aux publics ciblés et aux réalités locales.

- **Campagne d'information territoriale** : Affichage et distribution de flyers dans les structures sociales, établissements scolaires, mairies, CAF, centres médico-sociaux; interventions d'information lors de réunions collectives ou d'événements associatifs, Affichage dans les transports publics, centres commerciaux, lieux de passage stratégiques.
- **Communication numérique** : Création d'un **site internet dédié** avec une interface intuitive (inscriptions, carte interactive des séjours, témoignages, FAQ, documents utiles); Utilisation des **réseaux sociaux** (Facebook, Instagram, WhatsApp localement) pour diffuser les appels à candidatures, vidéos de présentation, retours d'expérience, et informations pratiques; Mise en place de **newsletters régulières** à destination des familles, partenaires locaux, et soutiens institutionnels.
- **Valorisation des actions** : Captation vidéo et photographique des séjours et ateliers, production de mini-films ou témoignages vivants pour illustrer l'impact humain du projet; Organisation d'**événements participatifs** (forums, expositions, restitutions) à l'issue des séjours pour encourager la prise de parole des familles et renforcer la notoriété du dispositif; Diffusion du **rapport d'impact annuel**, documenté et illustré, remis aux partenaires publics, mécènes et collectivités.
- **Visibilité institutionnelle** : Co-branding avec les partenaires (CAF, DJSCS, collectivités, hébergeurs labellisés, entreprises mécènes); Participation à des salons, forums et conférences sur le tourisme social, l'action sociale et les vacances pour tous.

Ce dispositif vise une **communication de proximité, accessible, valorisante et mobilisatrice**, pour inscrire durablement le projet dans les territoires et renforcer la confiance entre acteurs publics, partenaires privés et bénéficiaires.

Le financement du projet repose sur une **architecture réaliste, combinant des dispositifs d'aides existants et des ressources solidaires**, dans une logique de soutien direct aux familles, d'accompagnement de proximité et de coordination territoriale.

Les **Caisses d'Allocations Familiales (CAF)** constituent le socle de financement principal via les dispositifs **VACAF ou Aide aux Vacances Familles** et/ou **ATL Familles**, qui permettent une prise en charge partielle ou totale des séjours selon le quotient familial. Ce soutien garantit que les chèques vacances trouvent un co financement pour etre mobilisés et pour que les familles les plus fragilisées, notamment les mères isolées, puissent bénéficier de séjours à prix reduit (50€ et 150€).

L'**ANCV** sera mobilisée pour les familles éligibles à ses programmes **Bourse Solidarité Vacances** et **Aide au départ**, dans le cadre de partenariats nationaux avec des hébergeurs labellisés.

Le **Ministère des Outre-mer** sera sollicité pour financer les coûts d'ingénierie, de coordination interterritoriale, de développement de la plateforme numérique, de production des outils éducatifs (guide, kit familles) et des actions structurantes (formation, animation, évaluation).

À cela s'ajoute une stratégie de **recherche de financements auprès de fondations privées et d'entreprises engagées**, notamment sur les volets liés à la parentalité, l'inclusion, la transition écologique ou l'innovation sociale (Fondation de France, Fondation Abbé Pierre, Fondation Crédit Coopératif, mécénat d'entreprise locale...).

En complément de ces apports monétaires, le projet intègre la **mobilisation de dons matériels** pour soutenir la dignité et l'autonomie des familles :

- **Dons alimentaires** (produits secs pour les packs vacances) via des partenariats avec des banques alimentaires, enseignes locales et plateformes solidaires ;
- **Collectes de vêtements pour enfants et ados**, organisées avec les structures sociales, les CCAS, et les associations partenaires, pour répondre aux besoins essentiels des familles au moment du départ.

Ce modèle de financement s'inscrit dans une logique de **co-responsabilité territoriale**, en mutualisant les ressources des institutions, de l'économie sociale et solidaire, et du secteur privé, afin d'offrir aux familles un accès équitable, digne et durable aux vacances.

EQUIPE PROJET : STRUCTURATION EN DEUX BLOCS COMPLÉMENTAIRES, L'UNE POUR LA COORDINATION CENTRALE ET L'AUTRE POUR LE DÉPLOIEMENT TERRITORIAL

Afin de garantir à la fois la cohérence stratégique du projet vacances et sa proximité opérationnelle avec les publics accompagnés, l'organisation repose sur une **structuration en deux blocs interdépendants** : un **bloc central de coordination générale** et un **bloc de mise en œuvre territoriale**, chacun assumant des fonctions spécifiques et complémentaires.

Bloc central – Pilotage stratégique et coordination fonctionnelle

Le bloc central est constitué d'une **équipe projet transversale** basée au niveau régional. Il assure le **pilotage stratégi**que, la gestion budgétaire consolidée, la coordination inter-équipes, ainsi que les relations avec les partenaires institutionnels (CAF, collectivités, hébergeurs solidaires, associations nationales). Ce bloc supervise la conception des outils, le suivi des indicateurs, la gestion des risques et le reporting. Il encadre également les commissions techniques (visites des hébergeurs, attribution des aides) et produit les bilans d'activité et d'évaluation à destination des financeurs.

Bloc territorial – Mise en œuvre opérationnelle de proximité

Le second bloc s'appuie sur une équipe dédiée par territoire ultra-marin, implantée localement, et en lien direct avec les familles bénéficiaires. Ces équipes territoriales sont en charge de :

- L'accueil, l'identification et l'accompagnement des familles ciblées (notamment mères isolées, familles en précarité)
- L'animation des ateliers socio-éducatifs et des points conseil budget
- L'organisation logistique des séjours sur le territoire ou au départ de celui-ci
- Le lien avec les relais associatifs locaux, les collectivités et les partenaires sociaux
- La collecte des données pour le suivi individuel et l'évaluation

Cette logique de **double ancrage – stratégique et territorial** permet à la fois une **gouvernance forte et une grande capacité d'adaptation** aux réalités locales.

Les équipes de proximité assurent un **accompagnement personnalisé et réactif**, tandis que le bloc central garantit **la cohérence d'ensemble, la mutualisation des ressources et l'équité de traitement** sur l'ensemble des territoires d'Outre-mer.

Schéma récapitulatif

Collecte locale → 2. **Accueil et tri initial par bénévoles** → 3. **Stockage temporaire** → 4. **Transport vers centre de tri central** → 5. **Contrôle qualité approfondi** → 6. **Conditionnement packs personnalisés** → 7. **Distribution aux familles via partenaires sociaux** → 8. **Suivi et évaluation**

La gestion de la collecte des dons matériels et alimentaires s'appuie sur un dispositif organisé et rigoureux afin d'assurer la qualité, la traçabilité et l'efficacité de l'ensemble du processus. Dans chaque territoire, des points relais sont identifiés, tels que des centres sociaux, mairies ou commerces partenaires, pour faciliter le dépôt des dons par les entreprises, associations et particuliers. Une campagne de sensibilisation ciblée accompagne cette démarche, mettant en avant les besoins précis des familles ultramarines en situation de précarité.

Les dons recueillis seront régulièrement collectés par une équipe dédiée ou des prestataires locaux et acheminés vers un centre de tri. Là, ils sont soumis à un contrôle qualité strict : vérification des dates de péremption, état des produits, conformité aux besoins exprimés. Les articles non conformes sont écartés conformément aux normes sanitaires, tandis que les dons validés sont stockés dans des conditions adaptées aux spécificités alimentaires et vestimentaires.

Ensuite, des packs personnalisés sont préparés en fonction des profils des familles bénéficiaires, regroupant aliments, vêtements et produits d'hygiène nécessaires pour un séjour digne et confortable. La distribution s'effectue en partenariat avec les structures sociales locales ou directement lors des départs en vacances, garantissant ainsi un accompagnement de proximité.

Enfin, un système de suivi informatisé assure la traçabilité des dons collectés et redistribués, ainsi que le nombre de familles aidées. Ce suivi permet de produire des rapports d'activité précis et transparents, indispensables pour le pilotage du projet et la communication auprès des financeurs et partenaires.





BUDGET

DEPENSES

Poste	Description	Montant estimé (€)
Aides directes aux familles	Subventions pour séjours (VACAF, CAF, ANCV)	300 000€
Ingénierie et coordination	Salaires + frais gestion de projet	60 000€
Animation et ateliers	Animation socio-éducative, ateliers préparation	40 000€
Logistique	Transport, stockage, conditionnement des dons	30 000€
Communication et sensibilisation	Campagnes, supports, événements	20 000€
Évaluation et suivi	Outils, rapports, réunions partenaires	10 000€
Dons matériels (alimentaire, vêtements)	Collecte, tri, distribution	15 000€
		475 000€

RECETTES

Source de financement	Nature	Montant estimé (€)
CAF / VACAF / ATL Familles	Aides directes aux familles	**150 000 €**
ANCV – Programme "Aide au départ en vacances"	Soutien aux séjours et ingénierie de projet	**150 000 €**
Ministère des Outre-mer	Appui aux actions territoriales et logistique	**60 000 €**
Fondation de France	Cofinancement animation, évaluation, innovation	**40 000 €**
Collectivités locales (régions, départements)	Soutien logistique, animation, communication	**25 000 €**
Dons matériels (valorisation)	Aliments, vêtements, hygiène (valorisés)	**35 000 €**
Fondations privées / entreprises partenaires	Appui spécifique à la coordination ou ateliers	**15 000 €**
TOTAL PRÉVISIONNEL DES RECETTES		**475 000 €**

RECETTES